

**MAIRIE
D'AUTHEZAT
63114**

Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

**Extrait
du registre des délibérations
du conseil municipal
délibération n°2023/032 du 09 juin 2023**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 8
Votants : 11

L'an deux mille vingt-trois le neuf juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 02 juin 2023.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KIHÉLI, Mesdames Alexandra JARRIGE, Corinne VILLE, Agnès JARRIGE, Messieurs David ESPECHE ;

Absents : Mesdames Isabelle DE ARAUJO, Christelle REUGE, Monsieur Julien LACOUR ;

Excusés : Mesdames Christine CHAUVANET, Ornella MIMY, Monsieur André FEUNTEUN ;

Procurations : de Madame Christine CHAUVANET à Madame Ludivine FERNANDEZ ; de Madame Ornella MIMY à Monsieur Pierre METZGER ; de Monsieur André FEUNTEUN à Monsieur Yves CHAMBON ;

Secrétaire de séance : Madame Alexandra JARRIGE.

OBJET :

**DÉSIGNATION DU
RÉFÉRENT
AGRICOLE
au conseil
départemental**

Monsieur Yves CHAMBON rappelle que le conseil départemental du Puy-de-Dôme a décidé en décembre dernier de nouvelles orientations et mesures en faveur de l'agriculture, l'alimentation et la sylviculture. Ainsi, au-delà de sa compétence sur le foncier agricole, le CD63 a comme objectif prioritaire de maintenir une agriculture/sylviculture diversifiée, actrice de notre souveraineté alimentaire avec des productions de qualité, riches de ses hommes et savoir-faire et garantes des paysages puydômois.

Pour ce faire, depuis janvier 2023, le CD63 déploie une animation foncière agricole sur l'ensemble du territoire, en complément et en partenariat avec la profession agricole, la Chambre d'Agriculture, la SAFER, les communautés de Communes, etc.

Cette animation s'appuie notamment sur un réseau de référents agricoles dont le rôle est de :

- Contribuer à la mise à jour des informations sur les exploitations agricoles et l'évolution du foncier agricole de la commune,
- Participer à des groupes de travail pour réfléchir, avec les référents des communes voisines, aux enjeux agricoles et fonciers du territoire et proposer des pistes d'actions à mettre en œuvre,
- Relayer les informations concernant la nouvelle politique de soutien aux exploitants mise en place et les outils afférents.

**Fait et délibéré en Mairie,
les jours, mois et an que
dessus.**

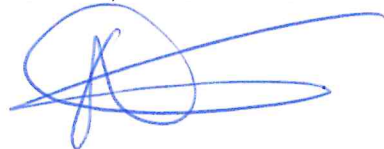
Au registre sont les
signatures.

Affiché le 23/06/2023.

Pour copie conforme ; en
Mairie, le 23/06/2023.



Le Maire, Pierre METZGER.



La secrétaire de séance,
Alexandra JARRIGE.

Après délibération et à l'unanimité, Madame Corinne VILLE est désignée référente agricole de la commune d'Authezat auprès des services du conseil départemental.